

META

Atelier d'histoire et de projet pour l'éducation

Un projet novateur dans le courant du catholicisme social : l'École des Arts et Métiers a Pierrard

*Dominique Grootaers
Francis Tilman*

- Les Aumôniers du Travail dans les centres industriels (1894-1901) 3
- La nouvelle fondation à Pierrard (1899) 6
- Le modèle éducatif original promu par les Aumôniers du Travail 10
- Les retombées du modèle de Pierrard sur l'ensemble du système d'enseignement technique en Belgique 11
- En guise de conclusion : Pierrard, un projet d'enseignement technique explicitement catholique et résolument moderne 12

Texte paru initialement dans *La croix et la bannière*.
Les catholiques en Luxembourg de Rerum Novarum à Vatican II,
Bastogne, Musée en Piconrue, 2005, p. 187-200.

En 1894, à sa fondation, la congrégation des Aumôniers du Travail choisit de s'implanter au côté des ouvriers dans les centres industriels. A peine cinq années plus tard, elle vient s'établir dans un cadre champêtre du Sud-Luxembourg pour y créer une école d'un type nouveau. En suivant cette trajectoire surprenante, nous allons découvrir l'influence décisive de la fondation de l'École de Pierrard, à la fois sur la réorientation de la congrégation et sur le développement de l'enseignement technique en Belgique.

Les Aumôniers du Travail dans les centres industriels (1894-1901)

Une action pastorale, une œuvre sociale, un engagement politique aux côtés des ouvriers

L'idée de « fonder une œuvre d'Aumôniers du Travail qui seraient en contact immédiat avec les ouvriers et formeraient en quelque sorte une Oeuvre de la Propagation de la Foi parmi les ouvriers » est exprimée pour la première fois au Congrès des œuvres sociales organisé en 1886 par l'évêque de Liège, Monseigneur Doutreloux. Celui-ci reprend l'idée à un industriel catholique social, Rémy Paquot, directeur du Bleyberg¹.

Cinq ans plus tard, le pape Léon XIII publie l'encyclique *Rerum Novarum* qui, du point de vue de l'Église, éclaire la question sociale d'un jour nouveau et, en particulier, les rapports entre les ouvriers et les patrons.

En 1894, dans l'esprit et l'exacte ligne de cette encyclique, elle-même relayée par une lettre pastorale de Monseigneur Doutreloux, quelques prêtres, avec l'appui de l'évêque de Liège, constituent la congrégation des Aumôniers du Travail sous la houlette de leur fondateur, l'abbé Reyn (lui-même venu de la congrégation des Missionnaires du Sacré-Cœur).

Le berceau de la congrégation se situe à Seraing, là où les Aumôniers du Travail construisent en 1895 leur première maison des ouvriers, qui comprend une hôtellerie ouvrière, un réseau d'œuvres sociales et une chapelle.

Dès 1894, à l'incitation de l'abbé Pottier, l'abbé Reyn et ses quelques compagnons (dont l'abbé Pire, le futur directeur de Pierrard-lez-Virton) s'associent au mouvement de la démocratie chrétienne, en participant à des manifestations ouvrières, en invitant l'abbé Pottier à faire des conférences dans leurs cercles d'étude et en exprimant leurs positions dans le journal *Le Petit Ouvrier* et dans la revue *Le Travail Chrétien* qu'ils éditent.

A Liège, les catholiques sont divisés en deux camps qui s'affrontent : les membres de l'Union catholique défendent une action charitable et philanthropique comme mode de résolution de la

question sociale, tandis que les catholiques démocrates (on ne dit pas encore les démocrates chrétiens) soutiennent la légitimité des revendications ouvrières et la nécessité de créer des organisations syndicales chrétiennes spécifiques. Durant les premières années de leur existence (1894-1901), l'action des Aumôniers du Travail s'inscrit politiquement dans ce second courant, avec l'appui de Monseigneur Doutreloux.

Justice et charité

Leur devise « Justice et Charité » répond à l'appel de *Rerum Novarum* et aux vœux de l'évêque de Liège. Ce dernier, dans sa lettre pastorale déjà citée, invite le prêtre à être « le défenseur de la justice et le ministre de la charité ».

L'action pastorale et l'action sociale des Aumôniers du Travail vont à la rencontre « de ces milliers d'ouvriers et d'ouvrières, [...] de cette multitude [...] exposée à l'irrégion et au vice [...] dans nos grandes villes et nos localités industrielles »². « Le sort matériel de cette multitude doit être amélioré ; elle le sent, elle le réclame, la justice et la charité le commandent »³.

Outre la misère matérielle, la justice, selon la doctrine sociale de l'Église, doit aussi soulager « les souffrances de l'âme et du cœur : et parfois nos ouvriers en trouvent de très cuisantes dans l'absence d'intérêt dévoué, d'égards quelque peu affectueux de la part de ceux qui les emploient ou les dirigent, comme aussi dans l'arbitraire, la partialité, la dureté qu'ils rencontrent parfois chez certains chefs intermédiaires, sans qu'ils osent ou puissent faire valoir efficacement leurs plaintes ou leurs réclamations »⁴.

Les privations matérielles des ouvriers comme le tort moral qu'ils subissent de la part du patronat sont à la source de leur déchristianisation et du succès de la propagande socialiste à leur égard. En effet, le socialisme est présenté par Monseigneur Doutreloux comme la mal à combattre, l'hérésie menaçante, le double esclavage qui enchaîne les ouvriers. « Dans notre siècle, une hérésie terrible menace non seulement l'Église mais la civilisation. [...]. Le socialisme entraîne les ouvriers [dans un double esclavage] : l'escla-

vage de l'impiété et l'esclavage de l'immoralité. »⁵

La constitution de la nouvelle congrégation des Aumôniers du Travail est comparée par l'évêque de Liège à la fondation de l'Ordre des Dominicains combattant les Albigeois ou à celle de la Compagnie de Jésus s'opposant à la réforme protestante. « Providentielle est leur mission comme celle des autres ordres qui ont fait tant de bien à l'Église ! Leur but est de combattre le socialisme pied à pied [...]. »⁶

Si la révolte sociale et la déchristianisation sont imputées en premier lieu à la propagande socialiste se nourrissant de la misère ouvrière, elles trouvent aussi leur source dans le fait que les patrons chrétiens (et leurs intermédiaires) ne remplissent plus leurs responsabilités à l'égard de leurs ouvriers.

Face à cette double cause du désordre social, la misère ouvrière et l'arbitraire patronal, la justice selon la doctrine sociale de l'Église apporte une réponse simple, précise et clairement définie par les Aumôniers du Travail. « Ils [Les Aumôniers du Travail] font une étude spéciale des devoirs qu'impose et des droits qu'accorde aux patrons comme aux ouvriers la justice chrétienne. A tous indistinctement, sans désir de plaire, sans crainte de déplaire, avec prudence et douceur, mais aussi avec une grande fermeté, ils enseigneront la doctrine de l'Église catholique sur ce point si important et si obscurci de nos jours. »⁷

En se concentrant sur le principe du respect des droits et des devoirs des deux parties, la justice chrétienne rejoint ainsi, selon les Aumôniers du Travail, la charité chrétienne. « L'idéal des Aumôniers du Travail, est de voir s'éteindre les haines, et de voir naître et se développer la fraternité chrétienne. Il est de pouvoir un jour réunir dans les leurs, les mains de l'ouvrier et du patron, du riche et du pauvre et leur dire : vous êtes tous frères ! »⁸

Les deux destinataires de la mission des Aumôniers du Travail

D'une part, vivre en contact immédiat avec la multitude ouvrière dans les grandes villes et les centres industriels, là où elle est exposée « à l'irréligion et au vice », « à l'impiété et l'immoralité » ; s'attacher à améliorer sa condition matérielle ; de la sorte, la détourner du socialisme et de la révolte sociale et la ramener dans le giron

de l'Église ; la faire revenir à la pratique religieuse et aux valeurs morales.

D'autre part, combattre aussi l'arbitraire et la dureté du patron en transmettant la doctrine sociale de l'Église, centrée sur les droits et les devoirs des deux parties.

Finalement, contribuer à la réconciliation entre les classes sociales et développer entre elles un idéal d'harmonie et d'entente, s'opposant à la lutte des classes prônée par les socialistes.

Voilà les principaux ingrédients de la philosophie à la base de l'action pastorale, sociale et politique des Aumôniers du Travail à leurs débuts.

Tout le second versant de cette philosophie et de cette action s'adressant aux dirigeants est peu développé durant les premières années consacrées prioritairement aux œuvres ouvrières. Il va prendre plus d'importance à partir de 1900, en particulier à l'occasion de la création de l'école des Arts et Métiers de Pierrard. Cependant, dès les origines, le caractère complémentaire des deux versants, tous deux inscrits dans la lutte contre le socialisme, tous deux inspirés des principes de la justice chrétienne, se voit affirmé et explicité par les Aumôniers du Travail. De son côté, la lettre d'approbation de la fondation de la congrégation, par Monseigneur Doutreloux, en novembre 1894, l'exprime à son tour. « Outre les précieux avantages moraux et matériels que cette société [les Aumôniers du Travail] procurera aux ouvriers, surtout à ceux de nos centres industriels, elle fournira à nos patrons et aux membres du clergé paroissial un moyen facile et efficace de mieux remplir de graves devoirs d'état envers des âmes dont ils ont, chacun dans la mesure de leurs fonctions sociales et religieuses, une responsabilité incontestable. »⁹

Une pensée et une pratique en phase avec la doctrine sociale de l'Église

En accord avec leur évêque et avec l'encyclique *Rerum Novarum*, proches politiquement des catholiques démocrates, les Aumôniers du Travail développent un réseau d'œuvres ouvrières à partir des trois hôtelleries qu'ils ont créées, à Seraing (1894), à Marchienne - La Docherie (1898) et à Anvers (1899). Dans chacune de ces implantations, ils offrent le gîte et le couvert (mais aussi des services sociaux, des cercles d'étude, des activités récréatives, des organisations de défense ouvrière ainsi que des offices

religieux non obligatoires) à de nombreux ouvriers d'origine rurale, à peine arrivés dans les centres industriels et qui n'y sont pas encore acclimatés. L'espoir des Aumôniers est que cet accueil et cette action sociale permettront de maintenir dans la pratique religieuse et de protéger du socialisme les nouveaux venus¹⁰.

En quelques années, les Aumôniers du Travail ont développé une pensée et une pratique en cohérence avec la nouvelle doctrine sociale de l'Église. Pour diffuser leurs idées et leurs œuvres, ils s'affilient une série de prêtres paroissiaux et organisent à leur intention des Congrès sacerdotaux des œuvres ouvrières.

La crise et la réorientation de l'action des Aumôniers du Travail (1901-1909)

Les deux Congrès sacerdotaux organisés en 1899 et en 1900 par les Aumôniers du Travail rencontrent un franc succès. Des prêtres affiliés au courant démocrate y prennent la parole, tel le chanoine Pottier, professeur au Grand Séminaire de Liège, et l'abbé Six, directeur de la revue *La Démocratie Chrétienne* de Lille¹¹.

Mais, en 1901, l'élan de l'action ouvrière impulsée par les Aumôniers du Travail au sein de l'Église reçoit un premier coup d'arrêt. En août de cette année, Monseigneur Doutreloux décède et est remplacé par Monseigneur Rutten. Vis-à-vis des ouvriers, le nouvel évêque accorde la priorité à l'action pastorale par rapport à l'action sociale et conçoit cette dernière avant tout dans une optique charitable. Le successeur de Monseigneur Doutreloux désapprouve le choix des Aumôniers du Travail pour le camp des catholiques démocrates et regrette leur influence sur le clergé paroissial. Aussitôt nommé, il empêche l'organisation du troisième Congrès sacerdotal programmé pour 1901¹².

La réputation des Aumôniers du Travail en pâtit et du même coup, la générosité des donateurs à leur égard ... Mauvais gestionnaires, les Aumôniers du Travail sont écrasés financièrement par l'extension rapide de leurs œuvres sociales. Ils sont au bord de la faillite¹³. C'est alors, au tournant du XX^e siècle, qu'un concours de circonstances et surtout, leur faculté de saisir les nouvelles opportunités, vont permettre aux Aumôniers du Travail de sortir du mauvais pas, non seulement financier mais aussi idéologique, dans lequel ils se trouvent.

L'opportunité saisie, c'est la création de l'école de Pierrard en 1900. Elle leur donne une impulsion nouvelle, leur permettant ensuite, entre 1901 et 1909, de redéfinir leurs priorités avec une rapidité de réaction comparable à celle des six premières années de fondation centrées sur les œuvres ouvrières. Ils choisissent à ce moment de se spécialiser dans l'enseignement industriel de jour. Après avoir créé de toute pièce un prototype d'enseignement industriel supérieur (à Pierrard, en 1900), et un prototype d'enseignement industriel moyen (à Charleroi-Nord, en 1901), ils décident de fermer leurs hôtelleries et de transformer leurs trois maisons ouvrières, celle de Seraing (en 1907), celle de Châtelet - la Docherie (en 1906) et celle d'Anvers (en 1909), en institutions d'enseignement industriel de jour.

Cette décision doit être reliée à la vive opposition qui divise les catholiques entre conservateurs et démocrates, en particulier à Liège, durant ces années-là. Ne disposant plus de l'appui de Monseigneur Doutreloux, la doctrine et l'action sociales des Aumôniers du Travail ont perdu leur légitimité. Elles sont désapprouvées et critiquées. La position des Aumôniers du Travail devient intenable. Le coup de grâce à leur action ouvrière est donnée en 1907. voulant avant tout rester fidèles à leur hiérarchie, les Aumôniers du Travail, sous la pression de Monseigneur Rutten, refusent alors l'accès de leurs locaux de Seraing aux membres du Parti démocrate liégeois. Par obéissance à leur évêque, ils réorientent les positions prises dans leurs journaux. Ils prennent en charge la propagande syndicale pour le compte de l'Union catholique. Ils sont à présent l'objet du rejet des démocrates chrétiens liégeois, leurs anciens alliés¹⁴.

On comprend aisément comment le choix pour l'enseignement industriel représente, en 1907, une véritable planche de salut pour les Aumôniers du Travail. Non seulement l'entreprise s'avère viable financièrement, mais elle leur permet de traduire autrement leur doctrine sociale tout en l'adaptant aux nouvelles circonstances. Car s'il y a rupture, il y a aussi continuité : les initiateurs du changement sont les fondateurs des Aumôniers du Travail eux-mêmes.

De Seraing à Pierrard

A Pierrard, ce sont l'abbé Jansen et surtout l'abbé Pire qui posent les bases de la nouvelle fondation.

Le projet de création d'une école des arts et métiers est exposé par l'abbé Jansen dans le cadre du Congrès sacerdotal de 1899, où il demande aux congressistes d'apporter leur appui et surtout de faire connaître la nouvelle institution et de « diriger sur elle le concours des industriels », comme en rend compte le « Rapport sur l'École d'Arts et Métiers de Virton » présenté au Congrès sacerdotal de 1899¹⁵.

L'abbé Pire est la cheville ouvrière des Congrès sacerdotaux. En 1901, à l'arrivée de Monseigneur Rutten qui en désapprouve l'organisation, l'abbé Pire se replie à l'école de Pierrard qu'il va diriger de main de maître pendant 35 ans (1901-1935). Prenant la suite de l'abbé Jansen qui est arrivé le premier sur place, dès 1899, et a accueilli les 12 premiers élèves internes à la rentrée de 1900, le nouveau directeur précise la forme et assure le développement de la nouvelle institution¹⁶.

Le fait mérite d'être souligné : l'abbé Pire est fidèle à la doctrine sociale de l'Église selon Léon XIII et attaché aux buts fondateurs des Aumôniers du Travail que nous avons explicités dans la première partie de l'article. Il ne reniera pas ces options au fil des années, comme en témoigne *l'Histoire de la Congrégation des Aumôniers du Travail* qu'il a rédigée en 1943.

Quelles sont l'importance des opportunités locales, l'impact des politiques nationales, l'influence d'autres institutions analogues en Belgique ou à l'étranger sur le projet original de l'école des arts et métiers ? Comment la doctrine sociale et les buts initiaux des Aumôniers du Travail ont-ils été retraduits dans le cadre de cette nouvelle fondation à Pierrard ? Enfin, quelles sont les retombées de cette fondation des Aumôniers du Travail (et de celle de Charleroi Nord, en 1901) sur le système global d'enseignement technique en Belgique ? Voilà la série de questions servant de fil conducteur à la suite de ce chapitre.

La nouvelle fondation à Pierrard (1899)

Les opportunités locales

Le chanoine Crousse, directeur du collège Saint-Joseph de Virton connaît l'œuvre sociale des Aumôniers du Travail¹⁷ ; il prend contact avec la congrégation pour leur proposer de créer une institution d'enseignement industriel d'un type nouveau. Elle s'adresserait aux élèves sortis du

collège qui ne se destinent pas aux professions libérales ni aux études universitaires et les préparerait, par un enseignement à temps plein, à occuper « un poste de confiance », « une situation élevée » dans les industries prospères des régions voisines. Le sénateur luxembourgeois Edouard Otlet est prêt à financer l'achat d'un site industriel abandonné et isolé au milieu des collines gauloises, au lieu-dit Pierrard-lez-Virton¹⁸, une ancienne fonderie fonctionnant au charbon de bois qui a cessé ses activités depuis 1857. L'achat comprend, outre les ruines de l'usine, la maison du maître des forges encore debout, un terrain de vingt-cinq hectares qui contient une chute d'eau sur la rivière le Ton servant de force motrice et est longé par la ligne de chemin de fer Marbehan-Virton.

L'abbé Reyn et l'abbé Pire visitent les lieux en novembre 1898 et sont conquis par le projet. « Ce fut le coup de foudre. »¹⁹

Dès mai 1899, l'abbé Jansen accompagné de l'abbé Delcourt s'établissent à Pierrard et s'attellent à la tâche : ils restaurent l'ancienne fonderie et la transforment en ateliers de mécanique ; ils installent des classes et un dortoir dans la maison déjà habitable.

Au Congrès sacerdotal de 1899, comme nous l'avons évoqué ci-dessus, l'abbé Jansen vient exposer le projet qui commence à se concrétiser ; il invite les congressistes à lui apporter leur soutien. En juillet 1899, l'abbé Crousse organise au collège Saint-Joseph de Virton une réunion pour s'assurer le concours des industriels de la région qui s'intéressent au projet d'école. C'est le point de départ du Comité protecteur de la nouvelle institution, un comité qui compte non seulement des directeurs d'usines de la Gaume et de la Lorraine belges et françaises (Musson, Rodange, Halanzy, Gorcy, Longwy) mais aussi des hommes politiques comme le sénateur E. Otlet et le (futur) gouverneur du Luxembourg, Camille de Briey, président du comité pendant plus de vingt ans, et enfin des patrons proches du catholicisme social et issus de toute la Belgique (Gand, Bruxelles, Anvers, Liège, Morlanwelz, Haine Saint-Pierre, etc.). Parmi les membres, nous retrouvons Rémy Paquot, le directeur du Bleyberg qui inspira l'appellation « Aumôniers du Travail » à Monseigneur Doutreloux en 1886 et M. Clère, directeur des usines de Gorcy (France).

C'est ce dernier qui communique le programme

de l'école des arts et métiers de Châlon aux promoteurs de Pierrard. Ce programme recueille immédiatement l'approbation de l'assemblée réunie à Virton²⁰. Outre le nom d' « arts et métiers », l'école de Pierrard reprend à l'institution française (une institution publique créée un siècle plus tôt) son but particulier : donner un enseignement technique plus élevé que celui des écoles industrielles et professionnelles existantes, former « des contremaîtres et des chefs d'atelier versés dans les arts mécaniques »²¹, « donner une formation plus parfaite que celle des ouvriers, moins longue et moins onéreuse que celle des ingénieurs » (Discours prononcé par l'Abbé Pire lors de la visite du ministre de l'Industrie Gustave Francotte, le 9 juin 1904)²².

En octobre 1899, dans des conditions encore très précaires, l'école accueille ses premiers élèves externes: il s'agit de quelques jeunes du collège Saint-Joseph qui viennent travailler trois après-midis par semaine aux ateliers, en guise de préparation à l'enseignement technique supérieur proprement dit qui ne débute, quant à lui, qu'à la rentrée suivante, en 1900, sous forme d'internat cette fois.

Au cours de cette année scolaire, l'abbé Pire prend la direction de l'établissement. Il en précise la forme et en assure le développement. Le programme et les méthodes ainsi que le prospectus initial qu'il a rédigé porte la marque de l'école des arts et métiers de Châlon²³.

C'est donc dans un cadre bucolique et parmi des ruines industrielles qu'un projet d'enseignement totalement nouveau, centré sur le progrès, la technique et la modernité prend racine. Pour comprendre ce paradoxe, évoquer les opportunités locales (le don du terrain, le soutien des industriels des environs, la proximité dans un rayon de vingt kilomètres d'une industrie en plein développement, etc.) est certes éclairant, mais ne suffit pas. Il nous faut également faire référence à une conjonction de facteurs externes à Pierrard et à sa région qui s'avèrent déterminants.

Les politiques des ministres catholiques à l'égard de l'enseignement professionnel

Nous avons déjà évoqué, comme facteur externe, l'influence du modèle des écoles des arts et métiers françaises, dont le prototype est celle de Châlon-sur-Marne, bien connue des Aumôniers du Travail. Au début du vingtième siècle, l'État français en organise également à Angers, Aix-en-

Provence, Cluny et Paris. Le niveau du recrutement de ces écoles ainsi que leur but correspondent à ceux de Pierrard. Comme Pierrard, elles sont situées loin des grands centres urbains (hormis celle de Paris) et fonctionnent sous forme d'internat.

Jouant un rôle sans doute plus déterminant sur le projet du nouveau type d'institution inventée par les Aumôniers du Travail, il faut mentionner ici le souci des gouvernements catholiques au pouvoir de 1884 à 1914, de se démarquer des politiques d'enseignement technique menées par les libéraux qui les ont précédés au ministère de l'Industrie. Ces derniers ont donné la préférence aux écoles industrielles conçues comme un enseignement du soir, prises en charge par les pouvoirs locaux et offrant un bagage théorique de mathématique, de dessin industriel et de sciences appliqués à des travailleurs de l'industrie, disposant par ailleurs d'un savoir-faire pratique construit dans l'entreprise. Nous avons présenté dans d'autres publications le modèle laïque et rationaliste de l'école industrielle du soir et montré comment son développement s'est poursuivi, notamment dans la province de Hainaut, même après 1884²⁴.

A leur arrivée au gouvernement, les catholiques ont doublé les subsides à destination des écoles professionnelles offrant un enseignement de jour. Ce sont surtout les associations professionnelles privées et les congrégations religieuses qui organisent ce type d'écoles. Elles poursuivent une orientation nettement plus pratique que théorique et se consacrent surtout aux métiers artisanaux. Ainsi, par exemple, les Frères des Écoles chrétiennes sont à la tête d'un ensemble d'écoles Saint-Luc dont le but est de remettre à l'honneur l'esprit des corporations dans les métiers du bâtiment. Ce projet pédagogique va de pair avec un projet social, lié au courant catholique ultramontain.

Dans les écoles professionnelles de jour « fer et bois » (à orientation industrielle), également subsidiées par le gouvernement catholique, le travail aux ateliers occupe les deux tiers du temps et les cours scientifiques sont limités au strict minimum. Le but explicite de ces institutions est d'apprendre aux jeunes gens sortis de l'école primaire à « porter le costume des ouvriers ».

Voulant sans doute encourager le développement d'un enseignement professionnel de jour à caractère plus moderne ou plus poussé, le ministre de

L'Industrie Albert Nyssens (à ce poste de 1895 à 1899) envoie Omer Buyse²⁵ en mission à l'étranger pour y étudier l'enseignement technique. Dans les articles et les ouvrages rédigés suite à ses voyages, en Angleterre, aux U.S.A. et en Allemagne, O. Buyse démontre que dans ces différents pays, à la pointe de l'industrialisation, la formation scientifique des travailleurs qualifiés se combine avec une formation pratique, dans le cadre d'un enseignement de plein exercice. Le rapporteur insiste aussi sur le fait qu'aux États-Unis notamment, l'éducation technique (à la fois théorique et pratique) est présente aux différents niveaux de la scolarité, fait l'objet d'une pédagogie propre et est valorisée au même titre que la formation générale.

L'abbé Jansen, lorsqu'il expose le projet de l'école des Arts et Métiers de Pierrard au Congrès sacerdotal de 1899, évoque les préoccupations du ministre A. Nyssens par rapport à la promotion de l'enseignement professionnel et rappelle les missions d'étude à l'étranger qu'il a patronnées. Dans son rapport, l'abbé Jansen cite un discours du ministre Nyssens, tenu en 1896. « De grands efforts ont été tentés pour développer l'enseignement professionnel en Angleterre et en Allemagne ; nous profiterons de l'expérience de nos voisins et nous donnerons une impulsion nouvelle à cet enseignement. »²⁶

Situant la fondation de Pierrard en continuité avec la politique ministérielle, l'abbé Jansen indique l'influence des pays étrangers sur le projet de l'école des Arts et Métiers et décrit sa spécificité et sa supériorité par rapport à l'enseignement industriel du soir existant déjà en Belgique. « [Le ministre] confirma ces paroles par des actes très importants : à son arrivée au pouvoir il a fait augmenter les crédits affectés à cette branche de l'enseignement, il a envoyé en Angleterre, en Allemagne et en Autriche des savants distingués, chargés d'étudier ce que ces nations ont réalisé sous ce rapport. [...] L'enseignement [de notre École d'Arts et Métiers] est « théorique » et « pratique ». [...] Il se rapproche beaucoup des programmes officiels des Écoles d'Arts et Métiers de France et des Écoles Techniques d'Allemagne ; nous avons essayé d'y réunir les avantages des écoles de ces deux pays. [...] L'école est dirigée par un ingénieur qui sort du célèbre Technicum de Mittweide (Allemagne). »²⁷

Outre la combinaison de la formation théorique et de la formation pratique, qui constitue la spéci-

ficité du nouveau type d'école fondée par les Aumôniers du Travail, le rapport de l'abbé Jansen mentionne encore un but supplémentaire de l'école de Pierrard. Ce but ne se retrouve pas mentionné à propos des écoles étrangères visitées par O. Buyse mais rejoint les préoccupations du gouvernement catholique au pouvoir en Belgique, à la fin du XIX^e siècle. « A côté de son but professionnel, l'École en tant que catholique poursuit un vrai but de moralisation : elle forme chrétiennement les ouvriers, de façon à ajouter à leur supériorité technique une véritable influence sociale pour la moralisation des usines. [...] Il faut à l'industrie des contremaîtres qui soient des hommes d'ordre, des hommes véritablement honnêtes. En ce moment, elle souffre de l'esprit d'insubordination des ouvriers et des contremaîtres. Les grèves des vingt dernières années en sont un témoignage. Or le remède à ce mal consiste dans la formation de ceux qui, par leur situation, exercent sans contredit une influence prépondérante sur la disposition d'esprit des ouvriers. »^{28 29}

Répondant aux vœux, du gouvernement catholique, la nouvelle institution d'enseignement des Aumôniers du Travail reçoit le soutien ministériel, dès sa création. Outre l'agrégation et l'octroi des subsides, les ministres de l'Industrie Arthur Surmont de Volsberghe et Gustave Francotte³⁰ se rendent sur place respectivement en 1901 (pour l'inauguration officielle) et en 1904, signifiant ainsi solennellement leur appui à la nouvelle fondation.

Au moment de son ouverture, l'École des Arts et Métiers de Pierrard prend la forme d'un internat établi dans un environnement campagnard, adopte d'une manière explicite les programmes et les méthodes des Ecoles des Arts et Métiers françaises et s'inspire également des Technicum allemands³¹.

L'école énonce ses objectifs, dans la notice de présentation rédigée par l'abbé Pire en 1904, de la manière suivante. « Les fondateurs de l'École se sont proposé de créer une institution d'enseignement industriel qui donnât aux jeunes gens une formation plus parfaite que celle des ouvriers, moins longue et moins onéreuse que celle des ingénieurs. Ils ont voulu donner à la grande industrie des intermédiaires intelligents, capables de seconder les ingénieurs et de diriger les ouvriers, en même temps que donner des chefs à la petite industrie. »³²

Comment à travers ces divers éléments constitutifs du nouveau type d'école, celle-ci est-elle en continuité avec les buts fondateurs des Aumôniers du Travail qui se consacraient jusqu'alors prioritairement à l'action religieuse, sociale et politique menée en contact direct avec les ouvriers des centres industriels ?

La continuité avec les buts fondateurs de la congrégation

Établir une école industrielle supérieure à la campagne est un paradoxe pleinement assumé par les Aumôniers du Travail.

« Vingt-cinq hectares de terrain, [...] le calme nécessaire aux études, le grand air des forêts de la Gaume et de la Lorraine, il y avait là des avantages énormes pour l'institution qui débutait. [...] Il semblait que parents et jeunes seraient captivés par le charme du site. [...] D'un autre côté, la formation industrielle n'aurait pas à souffrir de ce calme champêtre de l'École : dans un rayon de vingt-cinq kilomètres, au-delà de la frontière, les Français, les Grands-Ducaux et les Lorrains exploitent plus de vingt grandes usines de toute nature que nos élèves peuvent visiter. »³³

« C'est au milieu de ces ruines que l'École se faisait petit à petit un nid : là où l'industrie de nos pères avait été vaincue, s'installait le berceau d'une œuvre de progrès moderne. »³⁴

Si la première citation souligne simplement l'avantage pratique de la localisation du site (à la fois le calme et le grand air et la proximité de régions industrielles), la seconde citation va plus loin, en révélant qu'une école des arts et métiers dans un cadre campagnard a une portée symbolique. En associant l'idée de « ruines » à l'idée de « progrès moderne », la fondation de Pierrard correspond à la naissance d'une nouvelle vie, d'une nouvelle manière de faire entrer les jeunes dans le progrès industriel. « Cette renaissance fut solennellement affirmée au mois d'avril 1901 [...]. Ce fut le baptême de l'École d'Arts et Métiers. »³⁵

Cette nouvelle manière de « naître » au progrès industriel correspond à une véritable rédemption (au sens chrétien) voulue par les Aumôniers du Travail et s'opposant à l'enseignement industriel laïque qui s'est développé déjà par ailleurs³⁶.

Établir la nouvelle école dans la campagne revêt explicitement la signification symbolique de la mise à distance vis-à-vis du socialisme et de ses maux qui se répandent dans les centres industriels. « N'est-il pas utile d'enlever quelque temps les jeunes gens à l'atmosphère des villes, à l'atmosphère saturée de socialisme de nos grands centres industriels, pour leur faire respirer pendant trois ans un air moins vicié. »³⁷

« L'air moins vicié » dont il est question ici est d'ordre moral et évoque la lutte contre l'impiété et l'immoralité, le double esclavage du socialisme que les Aumôniers du Travail ont reçu comme mission fondatrice de « combattre pied à pied ».

Le texte se poursuit en donnant la clé de cette renaissance spirituelle au progrès industriel qu'apporte la fondation de l'École des Arts et Métiers à Pierrard. Il s'agit d'y appliquer les principes de la justice chrétienne au sens défini plus haut. On retrouve, à propos de la nouvelle fondation, le thème central de l'action ouvrière des Aumôniers du Travail, durant les premières années de leur existence dans les centres industriels : c'est par l'apprentissage du respect des droits et des devoirs des deux parties que la question sociale pourra être résolue, que l'harmonie (et même la fraternité) entre ouvriers et patrons viendra se substituer à la lutte des classes. « Après s'être pénétrés dans le calme et le silence de ces principes chrétiens qui commandent le travail, la soumission au maître, le respect du droit des ouvriers, ils [les jeunes gens] se tiendront plus facilement à l'abri des doctrines fallacieuses, et ils resteront des éléments d'ordre et de progrès pour le pays. [...] Par leurs paroles et leurs exemples, ils protégeront l'ouvrier contre ces tendances antireligieuses et antisociales, aussi funestes à l'industrie qu'à la religion et à la patrie. »³⁸

Le but de l'école de Pierrard est de préparer des chefs chrétiens qui respecteront tout autant « la soumission au maître » que « le droit des ouvriers ». Par cette attitude qui concrétise la vertu de justice chrétienne, ces chefs donneront l'exemple, se feront respecter de leurs ouvriers et détourneront ceux-ci de la révolte sociale.

La renaissance spirituelle associée à la formation des jeunes gens au progrès industriel à l'École de Pierrard est donc marquée du sceau de l'éducation morale. En réalité, la formation des chefs intermédiaires organisée à Pierrard com-

prend trois volets³⁹. C'est la combinaison de ces trois volets qui constitue l'originalité du modèle éducatif promu par les Aumôniers du Travail.

« Or que demande tout industriel de celui qu'il veut charger d'une partie de sa propre responsabilité dans la direction des ouvriers. Il lui demande d'abord une éducation plus qu'ordinaire, ensuite des connaissances théoriques, et enfin la pratique du travail manuel. »⁴⁰

Le modèle éducatif original promu par les Aumôniers du Travail

Premier ingrédient : une éducation supérieure

Le premier volet, celui d'une « éducation plus qu'ordinaire », est avant tout d'ordre moral. L'horaire d'une journée à Pierrard (en 1904, 12 heures de travail par jour, répartis en 3 heures d'étude, 4 heures de cours théoriques et 5 heures de travaux pratiques à l'atelier) qui ne laisse pas un moment de répit, de 6 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir, est un moyen d'éducation à la discipline préparant à la fois à respecter l'autorité et à pouvoir l'exercer à son tour. « L'obéissance doit être la règle inflexible de l'armée industrielle [...]. L'École d'Arts et Métiers s'efforce de donner à ses élèves, par le travail et l'obéissance, la trempe de caractère qui fait les hommes forts. [...] Ceux qui savent se plier à cette vie, et bien employer tout leur temps montrent déjà qu'on peut avoir en eux quelque confiance. Le travail et l'ordre fortifient les volontés. [...] Pour entrer à l'École d'Arts et Métiers, il faut une certaine préparation théorique, mais pour en sortir victorieux, il faut avoir fait preuve de volonté et d'endurance, qualités plus importantes dans la lutte pour la vie que les formules les plus épineuses. »⁴¹

La formule d'internat, la journée de travail sans plages libres, l'éloignement des distractions urbaines (hormis un café dans le village voisin) font de l'expérience à Pierrard celle d'une vie ascétique que l'abbé Pire lui-même compare à l'armée.

Cette éducation morale est aussi une éducation chrétienne. Le programme comprend des offices et des moments de prière quotidiens, mais la pratique religieuse n'est pas imposée aux internes (sauf le dimanche). La philosophie des Aumôniers du Travail est ici, comme dans leurs hôtelleries ouvrières, de convaincre par l'exemple, et

non par la coercition, des avantages qu'apporte la pratique religieuse.

Comme nous l'avons déjà évoqué, la dimension chrétienne de l'éducation est apportée aussi, de manière indirecte, par la promotion de la justice dans la ligne de la doctrine sociale de l'Église. Outre des conférences sur des questions sociales et un cours de sociologie et de philosophie, les jeunes gens sont préparés à faire preuve de respect et à obtenir la confiance tant de ceux qui commandent que de ceux qui obéissent.

Si l'enseignement industriel du soir développé du côté des pouvoirs publics laïques vise aussi le développement de la force de caractère, de l'endurance, de la discipline requises de la part des futurs « sous-officiers de l'industrie », l'effort demandé se situe sur un plan plus matériel, dans le fait de concilier des études exigeantes avec des horaires de travail déjà très lourds et d'affronter les intempéries et la longueur des trajets pour gagner plusieurs fois par semaine, le lieu des cours du soir. La formule de l'internat inaugurée à Pierrard permet d'aller plus loin dans l'imprégnation morale car les élèves vivent toute la journée aux côtés des Aumôniers et des professeurs.

Le volet pratique de la formation donnée à Pierrard

Le volet pratique de la formation donnée à l'École des Arts et Métiers de Pierrard différencie également la nouvelle fondation de l'enseignement industriel existant. Cette dimension pratique occupe un mi-temps du programme d'enseignement (en 1904, de 13h à 18h15 et en 1925, de 13h à 17h30). Les ateliers sont « dirigés par des contremaîtres recrutés dans le pays de Liège et de Charleroi »⁴². Les élèves travaillent à l'atelier sur des pièces commandées par des clients et se familiarisent ainsi, en suivant une progression didactique, aux exigences de précision et de rentabilité de la production industrielle réelle⁴³.

La formation pratique contribue à l'éducation morale par le côtoiement des contremaîtres qui encadrent les travaux à l'atelier et inculquent aux élèves la rigueur et l'honnêteté au travail. Elle apporte en outre des aptitudes professionnelles spécifiques au chef intermédiaire de l'industrie qui apprend ainsi à mettre la main à la pâte, à avoir de l'initiative, à résoudre par lui-même des problèmes pratiques qui se posent dans la pro-

duction, à exercer déjà progressivement certaines responsabilités au sein de l'atelier, à faire successivement l'expérience des quatre techniques pratiquées chacune dans un atelier (ajustage, fonderie, modelage et forge) avant de se spécialiser.

« Nous n'entendons pas faire de nos élèves de bons ouvriers : le moyen employé ne conduit pas à cela. Mais nous voulons que l'élève :

- a) puisse apprécier les difficultés d'un travail ;
- b) qu'il se rende compte du temps nécessaire pour terminer une besogne.

Cela est indispensable pour faire un prix de revient et un prix de vente. L'ingénieur qui n'a pas travaillé manuellement, éprouvera des difficultés insurmontables à fixer par lui-même le prix d'une pièce de fonderie ou d'une construction mécanique. »⁴⁴

Les comptes-rendus des voyages d'étude d'Omer Buyse auxquels l'abbé Jansen se réfère, montrent qu'en Allemagne, en Angleterre, aux U.S.A., l'éducation technique qui se déroule à l'école comprend un volet théorique et un volet pratique et que, notamment aux U.S.A., cette dimension pratique de l'éducation technique apprend au jeune à être capable d'autonomie, de « selfhelp », d'esprit d'initiative. C'est cette idée qui se retrouve exprimée par l'abbé Jansen dans son exposé sur le projet de Pierrard au Congrès sacerdotal de 1899, lorsqu'il parle de former « un personnel d'élite sachant travailler avec spontanéité ». « Les patrons comprendront l'importance qu'il y a pour eux à avoir un personnel d'élite [...] sachant travailler avec spontanéité, exécuter des travaux et des plans, saisir rapidement tous les détails de leur profession. »⁴⁵

Cette supériorité du chef intermédiaire qui a appris à résoudre les difficultés concrètes de la production rejoint ce que nous avons exposé par ailleurs concernant l'identité propre du technicien⁴⁶. Celui-ci se définit, d'une part, par le fait qu'il en sait plus sur le plan théorique que l'ouvrier, mais moins que l'ingénieur, et d'autre part, par le fait qu'il est capable de résoudre des problèmes pratiques que l'ingénieur n'est pas en mesure de comprendre avec son savoir théorique. La place propre du technicien dans la hiérarchie du travail industriel provient aussi du fait qu'il peut traduire le langage des ouvriers en langage théorique et le langage des ingénieurs en langage pratique, notamment par la maîtrise du dessin industriel.

Troisième volet : les cours techniques

Le troisième volet de la formation donnée à Pierrard (et également dans les écoles professionnelles moyennes des Aumôniers du Travail) correspond à l'enseignement théorique. Celui-ci occupe l'autre mi-temps de la formation. A Pierrard, il prend place tous les matins et est donné « par des ingénieurs diplômés de nos grandes universités »⁴⁷. Les cours théoriques sont enseignés de manière magistrale, au moyen d'exposés suivis d'exercices et d'applications

L'exigence intellectuelle qui caractérise les cours théoriques est aussi un moyen d'éducation morale et participe à la construction de l'identité du technicien.

Le haut niveau de cette formation théorique est confirmé par le programme qui accorde une place importante aux mathématiques, au dessin industriel et aux cours techniques (mécanique, machines à vapeur, électricité, métallurgie, etc.), cours qui correspondent aux contenus théoriques enseignés dans les institutions d'enseignement industriel de la Province de Hainaut sous le label de « sciences appliquées ».

C'est par ce volet théorique que l'enseignement donné à Pierrard-lez-Virton, à un niveau supérieur, ou à Charleroi-Nord, à un niveau moyen, se rapproche le plus des institutions d'enseignement industriel du soir, de niveau équivalent, du côté laïque.

La principale différence par rapport aux cours théoriques de l'Ecole industrielle supérieure, créée en 1902 par la Province de Hainaut, réside dans la moindre place accordée à Pierrard aux sciences fondamentales (chimie, physique) et aux expériences de laboratoire qui les accompagnent. Nous avons montré par ailleurs la dimension symbolique des cours de sciences pures dans l'enseignement industriel, sous sa version laïque. La Science y revêt une portée symbolique. Elle initie le travailleur industriel aux nouvelles valeurs quasi religieuses du progrès ; elle fonde le pouvoir quasi-divin de l'homme prométhéen à la source de la maîtrise de la nature, de la transformation de la matière et de la domestication de l'énergie⁴⁸.

Le propos des Aumôniers du Travail n'est pas de forger l'homme prométhéen, mais de revaloriser le travail et le travailleur industriels et de rendre ainsi la dignité perdue à l'ouvrier. Leur projet est

de faire participer chacun à sa juste place au plan divin de progrès et d'harmonie sociale.

Les retombées du modèle de Pierrard sur l'ensemble du système d'enseignement technique en Belgique

Dès son origine, afin de préparer l'examen d'entrée qui exige des connaissances mathématiques assez poussées, l'École de Pierrard-lez-Virton organise d'abord une, puis deux, puis trois années préparatoires (faisant suite à l'enseignement moyen inférieur). Juste avant la première guerre, l'École d'Arts et Métiers s'adjoint la première année d'une école professionnelle (ou École d'apprentissage) qui accueille les élèves à la sortie de l'école primaire pour en faire des ouvriers d'élite, selon le même modèle qu'à l'École des Arts et Métiers (éducation morale, mi-temps de formation pratique, mi-temps de cours théoriques), mais selon un programme moins poussé, comme cela se pratique déjà à l'école professionnelle de Charleroi-Nord, créée en 1901.

En 1920, l'Institut des Arts et Métiers de Pierrard reçoit l'autorisation ministérielle de conférer le diplôme d'ingénieur des Arts et Métiers. Dans les années '1920, l'offre de formation à Pierrard comprend les trois années d'école professionnelle ou École d'apprentissage⁴⁹ (future section A3), les trois années de la section préparatoire (future section A2) et les trois années d'Arts et Métiers proprement dites, préparant au diplôme d'ingénieur d'Arts et Métiers.

Bénéficiant du soutien du gouvernement, deux autres institutions catholiques d'Arts et Métiers, de niveau comparable, sont créées, l'une à Bruxelles en 1905 (l'École Centrale des Arts et Métiers), patronnée entre autres par deux professeurs de l'Université de Louvain, et l'autre à Liège en 1906, annexée au collège jésuite Saint-Louis (rebaptisée Institut Gramme en 1932).

Du côté des pouvoirs publics laïques, l'influence de la création de l'École des Arts et Métiers de Pierrard et de l'École d'apprentissage de Charleroi-Nord par les Aumôniers du Travail a plus que probablement incité la Province de Hainaut⁵⁰ à organiser à son tour, à Charleroi, à côté de son École industrielle supérieure se donnant le soir et comprenant exclusivement une formation théorique, une École professionnelle de jour (créée en 1909) et une École supérieure de Techniciens

(créée en 1918). Toutes ces institutions font partie de l'Université du Travail qui se développe à partir de 1911.

Dans les deux nouvelles institutions provinciales d'enseignement industriel de jour, la formation pratique se combine avec la formation théorique, selon la formule du mi-temps. L'École supérieure de Techniciens, comme celle de Pierrard, comprend une, deux, puis trois années préparatoires. La Province de Liège et la Ville d'Anvers édifient également un parcours d'enseignement industriel de jour, durant l'entre-deux-guerres.

Finalement, la filière d'enseignement technique de jour à trois niveaux, initiée par les Aumôniers du Travail à Pierrard (par étapes, entre 1900 et 1926), eux-mêmes suivis de près par les promoteurs de l'enseignement industriel de la Province de Hainaut, constitue le moule de l'enseignement technique de jour masculin. Celui-ci fait l'objet d'une première formalisation par le ministre de l'Industrie socialiste Joseph Wauters en 1921 et reçoit une première structure provisoire en sections ou catégories A3 (futur enseignement technique secondaire inférieur), A2 (futur enseignement technique secondaire supérieur) et A1 (futur enseignement technique supérieur) par le ministre de l'Industrie démocrate-chrétien Henri Heyman, en 1933.

En guise de conclusion : Pierrard, un projet d'enseignement technique explicitement catholique et résolument moderne

À l'aube du vingtième siècle, profitant d'une phase de développement économique faisant appel à des cadres intermédiaires formés aux sciences et aux techniques, soutenu par un gouvernement national favorable à la promotion de l'enseignement professionnel à temps plein, la fondation de Pierrard pose les premiers jalons de la filière de l'enseignement technique secondaire et supérieur à orientation industrielle qui a traversé les années jusqu'à aujourd'hui.

En substituant, à partir de 1900, l'organisation d'un enseignement industriel de jour de pointe à leur implication dans le syndicalisme chrétien naissant, les Aumôniers du Travail demeurent profondément attachés au catholicisme social et au combat contre le socialisme, leur mission fondatrice. Ils demeurent également complètement en phase avec la modernité industrielle.

Véritables novateurs dans le domaine de l'enseignement technique, ils apportent le mi-temps de formation pratique, en s'inspirant d'exemples étrangers. Ils le combinent avec un niveau de formation théorique qui n'a rien à envier aux écoles industrielles du soir qui existent déjà. Enfin, le volet moral de leur formation est lui-même inscrit dans le courant du catholicisme social. C'est avant tout par la force de l'exemple qu'ils cherchent à imprégner leurs élèves de toutes les qualités morales qui font, selon eux, le travailleur chrétien.

« Soyez sûrs qu'en conduisant les âmes au bon Dieu, ils [les Aumôniers du Travail] leur inculquent [aux élèves] l'ordre, le respect, le travail, la dignité, l'honnêteté, la conscience professionnelle. Ils y mettent aussi de la joie et de la générosité ; ils les disposent à se pencher vers les ouvriers pour les aimer, les éclairer, les guider dans le bien. Nos élèves seront au service de l'industrie, non des valets qui opinent lâchement du bonnet, non des ambitieux ou des mécontents professionnels qui sèment le désordre et la ruine. Ils seront des chrétiens aussi fiers de leurs droits, aussi décidés à les défendre que respectueux des droits de l'autorité et soumis à ses ordres. [...] N'est-ce pas un avantage énorme, Messieurs, que de pouvoir vivre de longues années de sa jeunesse dans l'ordre du jour serré d'une École d'Arts et Métiers, loin de tout bruit du dehors, instruit et dressé chaque jour en vue de l'avenir, apprenant à prier le bon Dieu, à aimer le prochain et à faire du bien ? Or ces forces que nous créons, nous les créons pour vous, Messieurs les maîtres de forges [...]. »⁵¹

¹¹ Notice sur la Société des Aumôniers du Travail à Seraing, 1907, p. 3.

² Notice sur la Société..., *op. cit.*, 1907, p. 12.

³ *Ibidem*, p. 13.

⁴ *Ibidem*, p. 14.

⁵ *Ibidem*, p. 6.

⁶ *Ibidem*, p. 6.

⁷ *Ibidem*, p. 23.

⁸ *Ibidem*, p. 24.

⁹ Société des Aumôniers du Travail. Notice, 1926, p. 2.

¹⁰ L'origine rurale des nouveaux venus est évoquée à propos de Seraing (voir Notice sur la Société..., *op. cit.* 1907, p. 26), à propos de La Docherie qui accueille des ouvriers flamands (*ibidem*, p. 44) et à propos d'Anvers (*ibidem*, p. 46).

¹¹ Abbé Pire, *Histoire de la Congrégation des Aumôniers du Travail*, 1943, p. 114-115.

¹² Abbé Pire, *Histoire ...*, *op. cit.*, 1943, p. 118.

¹³ Outre les défaillances dans la gestion financière de ses nombreuses œuvres et de ses nouvelles implantations, la congrégation néglige de se stabiliser et de se consolider

au point de vue de sa structure organisationnelle. Le premier des trois chapitres généraux consacrés à rédiger une Règle complète, à organiser le noviciat et à préciser l'administration générale de la congrégation se réunit en 1901 seulement. Emportés par le mouvement de l'action durant les premières années de leur existence, les Aumôniers du Travail n'organisent pas de maison de formation suffisamment stable pour fixer les nouvelles recrues, ni d'instance de décision interne nécessaire pour créer un esprit de corps et une tradition commune. Les fondateurs eux-mêmes sont amenés à se déplacer d'une fondation à l'autre, là où l'urgence les appelle, avec quelques compagnons dont certains les quittent en chemin (Abbé Pire, *Histoire...*, *op. cit.*, 1943, p. 111, 119-120, 128).

¹⁴ Abbé Pire, *Histoire ...*, *op. cit.*, 1943, p. 161.

¹⁵ "Rapport sur l'École d'Arts et Métiers de Virton", *Le Travail Chrétien*, janvier 1900, n°9, p. 145-148.

¹⁶ "Pierrard hier et aujourd'hui. Liber Memorialis publié à l'occasion du 75^e anniversaire de l'Institut des Arts et Métiers de Pierrard et du 50^e anniversaire de l'a.s.b.l. Association Royale des Ingénieurs techniciens diplômés de l'Institut des Arts et Métiers de Pierrard", *Bulletin Trimestriel*, mai 1975, p. 9.

¹⁷ Le chanoine Crousse sera parmi les participants des Congrès sacerdotaux de Liège.

¹⁸ Ce lieu est accessible à pied de Virton, en une trentaine de minutes.

¹⁹ *Les Aumôniers du Travail. Cent ans au service de la jeunesse et des travailleurs, 1894-1994*, p. 9.

²⁰ *Pierrard, des origines à l'an 2000. Un siècle d'éducation et de formation au bord du Ton. 1900-2000*, p. 31.

²¹ "Rapport sur l'École d'Arts et Métiers...", *op. cit.*, 1900, p. 146.

²² Voir *L'École d'Arts et Métiers établie par les Aumôniers du Travail à Pierrard (Virton)*, 1904, p. 11.

²³ "Pierrard hier et aujourd'hui", *op. cit.*, 1975, p. 9.

²⁴ Grootaers D. (avec la collaboration de Timan F.), *Histoire de l'enseignement technique et professionnel en Belgique (1860-1960)*, Bruxelles, Vie Ouvrière, 1994.

²⁵ Omer Buyse devient ensuite le premier directeur de l'École supérieure industrielle créée à Charleroi par la Province de Hainaut en 1902, un enseignement visant également la formation d'intermédiaires de l'industrie, mais sous la forme de cours du soir. Cette école industrielle supérieure fondée en même temps que le Musée provincial industriel constitue l'embryon de l'Université du Travail (inaugurée en 1911).

²⁶ "Rapport sur l'École d'Arts et Métiers...", *op. cit.*, 1900, p. 147.

²⁷ *Ibidem*.

²⁸ *Ibidem*, p. 146.

²⁹ Il faut noter qu'en 1901, soit un an à peine après la première véritable rentrée à l'École de Pierrard, les Aumôniers du Travail crée l'école professionnelle de jour de Charleroi-Nord, destinée quant à elle, à donner une formation complète aux ouvriers d'industrie. Se situant à un niveau de formation moins élevé, elle s'inspire cependant du modèle de Pierrard, donne un mi-temps de cours pratiques et un mi-temps de cours techniques et inclut également la dimension morale. « L'École [de Charleroi-Nord] a pour but de donner aux jeunes gens ayant fini leur école primaire une bonne formation

professionnelle, théorique et pratique. Elle veut en même temps, par la formation morale qu'elle leur donne, faire de ses élèves des hommes d'ordre qui puissent exercer dans leur milieu une heureuse influence. [...] Nos élèves, supérieurs à leurs camarades de l'école industrielle et de l'atelier, savent non seulement l'application des procédés qu'ils doivent employer, mais le plus souvent ils en ont la connaissance raisonnée. Aussi peuvent-ils plus facilement devenir les premiers ouvriers de l'atelier. [...] De plus, à cause de l'éducation morale qui y est donnée, l'École professionnelle de Charleroi-Nord forme des hommes plus réguliers, plus travailleurs, plus respectueux des droits légitimes de l'autorité, et par là même assure la paix et l'harmonie entre les travailleurs et les patrons, au grand profit des uns et des autres. » (*Notice sur l'école et les ateliers d'apprentissage de Charleroi-Nord*, 1907, p. 5 et p. 32)

³⁰ Arthur Surmont de Volsberghe est ministre de l'Industrie de 1900 à 1902, Gustave Francotte lui succède de 1902 à 1907.

³¹ L'école technique créée à Anvers en 1909 par les Aumôniers du Travail reçoit le nom de Technicum.

³² *L'École d'Arts et Métiers...*, *op. cit.*, 1904, p. 11.

³³ *Ibidem*, p. 13.

³⁴ *Ibidem*, p. 10-11.

³⁵ *Ibidem*, p. 11.

³⁶ Le thème de la renaissance est présent également dans le modèle éducatif des écoles Saint-Luc dont s'occupent les Frères des Écoles chrétiennes. Ces écoles veulent restaurer les métiers artisanaux du bâtiment et mettre à l'honneur l'art chrétien néogothique. Cependant, dans ce cas, l'orientation est socialement nettement conservatrice.

³⁷ *Ibidem*, p. 14.

³⁸ *Ibidem*, p. 14.

³⁹ C'est aussi le cas de la formation des ouvriers d'élite, à un niveau moyen, à l'école professionnelle de Charleroi-Nord, créée par les Aumôniers du Travail en 1901. Voir la citation dans la note 29.

⁴⁰ *Ibidem*, p. 17.

⁴¹ *Ibidem*, p. 18.

⁴² *École d'Arts et Métiers de Pierrard-lez-Virton. Prospectus*, 1913, p. 2.

⁴³ Il ne s'agit toutefois pas de reproduire l'usine à l'école car la dimension didactique prime sur la question du rendement.

⁴⁴ "XXV^e anniversaire de l'École des Arts et Métiers de Pierrard-lez-Virton. Discours de Monsieur l'Abbé Pire", *Bulletin de l'Association des Ingénieurs sortis de l'École d'Arts et Métiers de Pierrard-lez-Virton*, 1925, p. 5.

⁴⁵ "Rapport sur l'École d'Arts et Métiers...", *op. cit.*, 1900, p. 146.

⁴⁶ Grootaers D., Tilman F., "L'enseignement technique masculin dans la Belgique industrielle (1830-1939)", in Halleux R., Vandermisen J. (éd.), *Histoire des techniques en Belgique* (à paraître).

⁴⁷ *École d'Arts et Métiers de Pierrard-lez-Virton. Prospectus*, 1913, p. 2.

⁴⁸ Grootaers D., Tilman F., "L'enseignement technique masculin...", *op. cit.* (à paraître).

⁴⁹ La seconde année est organisée depuis 1917 et la troisième année, depuis 1926. A cette époque, l'École d'apprentissage compte 80 élèves en externat.

⁵⁰ Il faut noter également l'influence d'une autre institution pionnière sur la création de l'École

professionnelle par la Province de Hainaut : celle de l'École de Mécanique de Liège. Il s'agit d'un enseignement industriel de jour de niveau moyen créé sous les auspices de la Ville et de la Province de Liège, en 1901.

⁵¹ "XXV^e anniversaire de l'École des Arts et Métiers...", *op. cit.*, 1925, p. 3.